

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous avons répondu à leur détresse sur un certain nombre de fronts différents. D'abord, le Gouverneur général a adressé au président du Pérou un message de condoléances de la part du gouvernement et de la population de notre pays, pour ce désastre. Nous nous sommes aussi renseignés sur la sécurité des Canadiens qui se trouvaient au Pérou mais nous n'avons pas encore de nouvelles parce que les communications ont été interrompues entre Lima et le nord du pays où s'est produit le tremblement de terre. Enfin, nous avons l'intention de verser le montant de \$25,000 à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour qu'elle envoie les fournitures demandées, et sauf erreur la Croix-Rouge elle-même fournira un autre montant de \$12,000 prélevé sur ses ressources. Nous nous renseignons aussi auprès de notre ambassade au Pérou pour savoir si d'autres mesures sont nécessaires, sous forme d'aide par l'entremise de la Croix-Rouge ou d'une autre manière.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Comme il a été calculé qu'en l'an 2030 un seul ancien combattant sera encore vivant au Canada, le ministre assurera-t-il à la Chambre que l'on prendra des mesures basées sur le rapport Woods avant ce moment-là, pour que lui au moins en bénéficie?

LES FINANCES

LE DÉBLOCAGE DU COURS DU DOLLAR CANADIEN—LE DÉDOMMAGEMENT DES EXPLOITANTS D'ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle découle de plaintes présentées par les exploitants de l'industrie touristique de ma circonscription. Le ministre des Finances remboursera-t-il ces exploitants canadiens qui ont innocemment accordé aux nombreux touristes américains qui célébraient leur Memorial Day la dernière fin de semaine, une prime de 6 p. 100 sur les devises américaines, et qui par la suite ont subi de lourdes pertes de change parce que le ministre ne les avait pas prévenues de son initiative?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du député pourrait fort bien être examinée au moment de l'ajournement ou inscrite au *Feuilleton*. Passons à l'ordre du jour.

• (3.00 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES RESSOURCES EN EAU

MESURE POURVOYANT À LA GESTION, Y COMPRIS LA RECHERCHE, LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

La Chambre reprend l'examen, interrompu le mardi 26 mai, du bill C-144, pourvoyant à la gestion des ressources en eau du Canada, y compris la recherche, la planification et la mise en œuvre de programmes ayant trait à leur conservation, à leur mise en valeur et à leur utilisation, dont le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics a fait rapport avec propositions d'amendement, ainsi que de la motion n° 15 (M^{me} MacInnis).

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois qu'il y a quelques jours le député de Kootenay-Ouest (M. Harding) a déposé un avis de motion sur l'étape du rapport du bill à l'étude. Comme l'a fait remarquer le député, cet avis ne figure pas au feuilleton des avis. Il a certainement deviné que la présidence avait quelques réserves à faire sur l'opportunité de l'accepter à ce stade.

La présidence a examiné très sérieusement la question et je suis maintenant en mesure d'exprimer mon opinion à ce sujet. Je doute de l'utilité d'en discuter. J'ai eu l'occasion de parler de la situation avec un certain nombre de députés en dehors de la Chambre et je crois que tout le monde est d'accord sur la décision que la présidence s'apprête à rendre maintenant. D'autre part, s'il y a des députés désireux d'exprimer leurs vues à cet égard, je les écouterai avant de vous la communiquer.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, comme Votre Honneur a eu la franchise de dire qu'il était prêt à faire part de sa décision à la Chambre, il ne conviendrait vraiment pas que je m'attarde à discuter dans l'autre sens.

Une voix: Vous savez quelle est la décision.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mon collègue prétend que je sais quelle sera la décision. D'autre part, Votre Honneur a eu la franchise de dire aussi qu'il s'était entretenu avec un certain nombre de députés, et je dois avouer franchement être un de ceux avec qui on a discuté la question.